



**GR® NCI**  
**GR® ÉTAPE N° 6**  
**DU REFUGE DES TRISTANOPSIS AU REFUGE DE LA MINE SOLEIL**  
 Dans la grande forêt primaire...



Homologué par la  
 Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation. Merci de la respecter.  
 La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DCJS) : 6, route des Artifices – Baie de la Moselle  
 Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
 Tél. 20 48 50 – Fax 20 30 16 – Courriel : dcjs.contact@province-sud.nc  
 Parc Provincial de la Rivière Bleue  
 Tél./Fax 43 61 24 – Courriel : parcriverbleue@province-sud.nc  
**Où s'informer ?**  
 Sites internet  
 province-sud.nc  
 www.destinationprovincesud.nc

**Situation du départ :** prendre la direction de Yaté. Rejoindre le Pont Gaüzère pour atteindre la bifurcation vers Ouénarou à gauche, puis l'ancien refuge de la Rivière Blanche.  
**> Attention :** prévenir au guichet ; lieu de passage obligé pour régler les droits d'entrée et d'utilisation des équipements liés au GR® NCI et au parc.  
 Parking : Pont Pérignon  
 Durée : 7 h 30  
 Distance : 15,3 km  
 Altitude min. : 264 m  
 Altitude max. : 1 290 m  
**Denivelée cumulée à la montée :** 1 290 m  
**Cotation :** • Effort : 4 assez difficile (4 index 94) • Technique : 4 assez difficile • Risque : 3 Peu élevé (4 points)  
**Difficultés :** la distance, la dénivellée et quelques creeks infranchissables par temps pluvieux. Engagement.  
**Coordonnées GPS :** UTM/WGS 84



**Du refuge des Tristanopsis au refuge de la Mine Soleil**  
 Il est des rendez-vous qui ne se ratent pas : la Haute Rivière Bleue est de ceux-là ! Ses versants sont couverts d'une formidable forêt primaire préservée. La rivière y creuse des méandres étroits et encaissés. Espace longtemps inexploré et énigmatique, le GR® NCI offre le privilège d'y accéder.

**LA FOUGÈRE ARBORESCENTE (Cyathea spp. ; Dicksonia spp.)**



Survivante du Carbonifère, la fougère arborescente de la forêt humide est une des plantes les plus spectaculaires de la flore néo-calédonienne et compte parmi les plus imposantes au monde. À certains endroits de la chaîne centrale, elle peut atteindre près de 30 m de hauteur. Elle se développe souvent dans des espaces dégagés de la forêt primaire (glissement de terrain, chablis...). Elle a été utilisée comme support pour les plantations d'orchidées ou pour la sculpture. Elle est protégée par le code de l'Environnement de la province Sud.

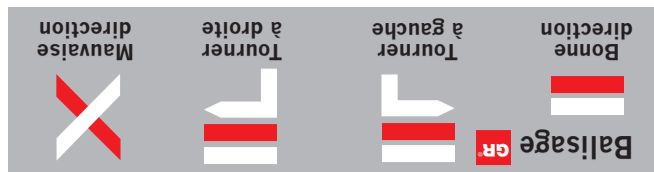


**LE PHASME (Chitonitus brachysoma)**

Il est aussi appelé insecte feuille, du fait de la forme de son corps qui en prend l'aspect. Il se camoufle ainsi dans son milieu de vie, la forêt humide : c'est ce qu'on appelle le mimétisme.

**LE PAPILLON BLEU (Papilio montrozieri)**

Ce papillon endémique à la Nouvelle-Calédonie, est le seul insecte protégé par le code de l'Environnement de la province Sud. Il n'y a aucune difficulté à le reconnaître grâce à sa magnifique couleur bleue métallique.



**GR** Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.  
**PR** Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

**Catégories d'itinéraire FFRP**



**Les numéros utiles (gratuit)**  
 15 SAMU (problème médical) – 16 Secours en mer  
 17 Gendarmerie – 18 Pompiers – 112 Appel d'urgence

**En cas d'accident**  
 • **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.  
 • **Protéger :** éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.  
 • **Alerte :** estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc.; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.  
 • **Secourir :** pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptère, se rendre visible.

**Météo**  
 Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36  
 Bulletin par météo fax au 36 67 37

**Informations sécurité**

**LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE**

Créé en 1980, au cœur du grand massif du Sud, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22 000 ha. Il englobe les réserves naturelles de la Haute Pourina et de la Haute Yaté. Il recèle des espaces variés (maquis minier, forêts denses et zones humides) et abrite des espèces uniques au monde. La forêt est d'une grande variété. Kaoris (*Agathis lanceolata*) et araucarias (*Araucaria bernieri*) y côtoient des palmiers endémiques (*Campercarpus fulcitus*) ainsi que des



fougères arborescentes spectaculaires (*Cyathea vieillardii*). La plupart des oiseaux terrestres néo-calédoniens y sont présents. La plus grande population de cagous sauvages est hébergée au sein du parc. Des cagous élevés en captivité au Parc Zoologique et Forestier de Nouméa ont été réintroduits avec succès dans le parc. Ils font toujours l'objet d'un programme de protection mené par la province Sud.

**Informations pratiques :** le parc est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 17 h (hors vacances scolaires). Les visiteurs sont admis jusqu'à 14 h. La circulation des voitures est autorisée jusqu'à l'Ancien Refuge de la Rivière Blanche et jusqu'au Pont Pérignon. Une navette dessert la Vallée de la Rivière Bleue au départ du Pont Pérignon. Contact : 43 61 24.

**CORBEAU NÉO-CALÉDONIEN (Corvus moneduloides)**

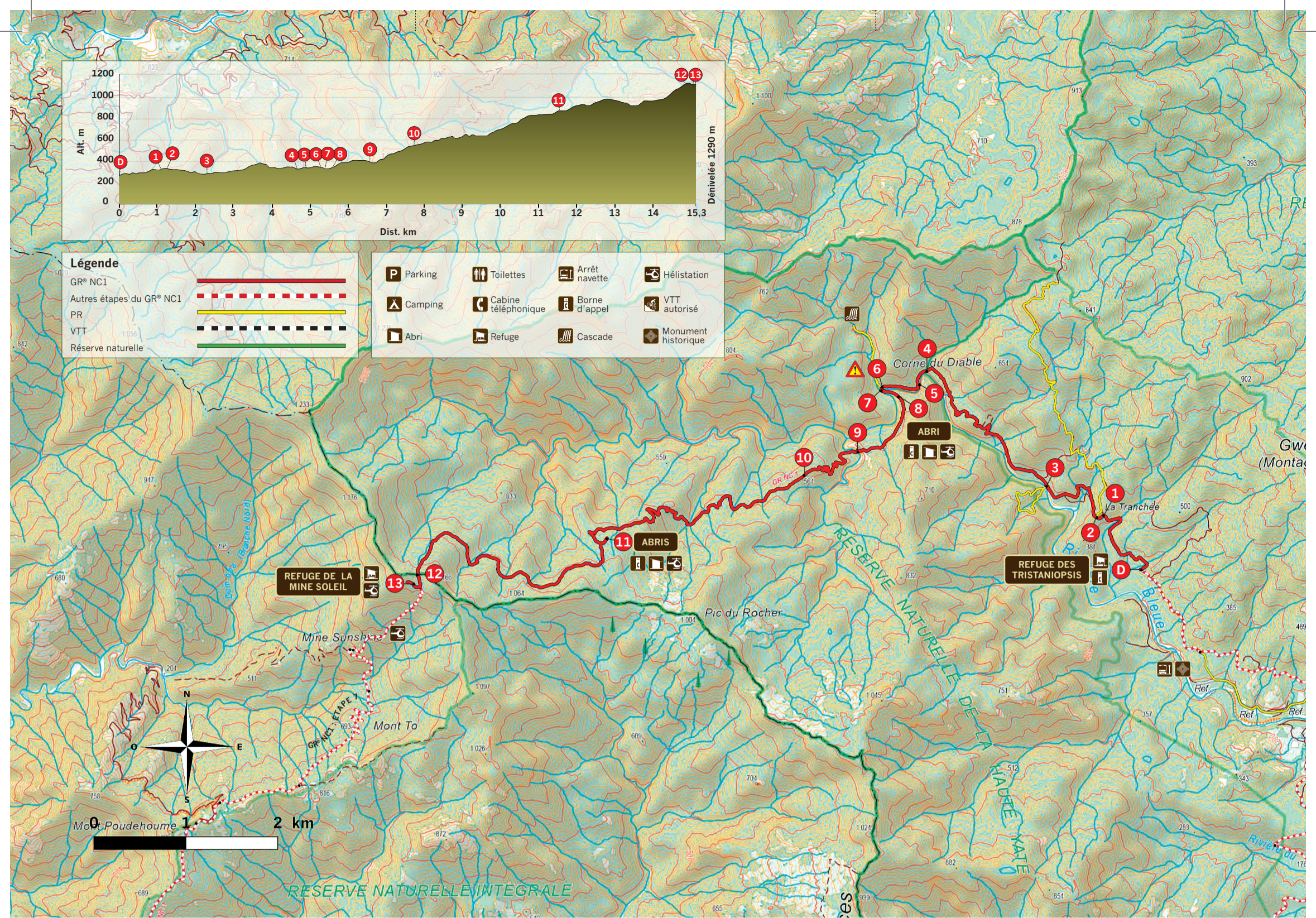


Il a la particularité de concevoir des outils, notamment avec des feuilles de pandanus, pour atteindre sa nourriture. Vous l'observerez le plus souvent une brindille au bec à la recherche de vers dans le tronc d'un arbre.

**LE KAORI (Agathis sp.)**

Il existe cinq espèces de kaoris en Nouvelle-Calédonie, toutes endémiques. Ce sont des conifères de la famille des Araucariacées. *Agathis lanceolata* est un grand arbre robuste et imposant, dont un magnifique spécimen de plus de 1000 ans est visible dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue. *Agathis ovata* (photo) est une espèce, plus basse et plus ramassée. Elle est commune sur la première partie du GR® NCI.





## DESCRIPTION DU PARCOURS

**Du refuge des Tristaniopsis à l'abri de la Corne du Diable (5,6 km – 2h 15)**

> **⚠ Attention** : le parcours aborde des étapes forestières engagées. La pluie y est fréquente. En cas de crue, la seule échappatoire après la seconde Corne du Diable est la Mine Soleil avec plusieurs traversées de creeks. Bien réfléchir avant de poursuivre ce parcours.

**D Refuge des Tristaniopsis (668489 – 7556681 ; alt. : 255 m)** [> huit couchages] : partir vers le Nord-Est en restant sur la piste forestière. Atteindre le point d'eau du refuge. La piste forestière franchit plusieurs affluents de la Rivière Bleue. Après un thalweg important, atteindre une intersection.

**1 Sentier de la Haute Pourina (GPS : 668085 – 7557272 ; alt. 320 m)** (> ignorer celui-ci) : continuer vers le Nord-Ouest.

**2 La Tranchée (GPS : 668010 – 7557252 ; alt. 320 m)** [> beau point de vue sur la vallée enfouie sous la forêt primaire] : franchir le petit canyon de terre rouge. La piste poursuit sa progression en traversant plusieurs creeks rarement secs. Atteindre une intersection.



**3 Sentier des Kaoris (GPS : 667466 – 7557596 ; alt. 260 m)** : environ 1 km plus loin, la vieille piste attaque une série de lacets pour contourner un mamelon par le Nord (> la vallée se resserre, montée courte mais raide, un peu glissante par temps humide). À la fin de la montée, à l'intersection, un début de piste s'amorce à droite. Mais prendre à gauche sur la trace plate qui court dans la forêt. Après avoir contourné le mamelon, elle redescend en pente raide vers la rivière et s'aplanit. Après une dernière descente souvent glissante, la piste forestière se transforme en sentier et débouche rapidement à un confluent.

**4 Première Corne du Diable (GPS : 666176 – 7558853 ; alt. 300 m)** [> lieu dit probablement nommé ainsi pour la forme caractéristique du méandre, belle vue sur le cours chaotique de la Rivière Bleue] : le sentier longe ensuite la rive gauche de la rivière (> progression un peu plus difficile, racines, cailloux).

**5 Les Marmites (GPS : 666095 – 7558707 ; alt. 300 m)** [> belle eau cristalline] : situées en contrebas, elles offrent un bel endroit de repos. Puis le sentier continue au-dessus du niveau de la rivière jusqu'à une intersection.

**6 Départ du sentier de la Grande Cascade (GPS : 665690 – 7558686 ; alt. 322 m)** : poursuivre devant, et descendre vers la rivière.



**7 Seconde Corne du Diable (GPS : 665680 – 7558649 ; alt. 308 m)** : franchir le cours de la Rivière Bleue, au niveau d'une belle veine de jade qui luit sous la surface de l'eau. (> **⚠ endroit très dangereux par fortes pluies, dans ce cas, la traversée est interdite. Au-delà, le parcours aborde une longue étape forestière engagée. La pluie y est fréquente. En cas de crue, la seule échappatoire est la Mine Soleil avec plusieurs traversées de creeks. Bien peser les choses avant de poursuivre ce parcours.**) Traverser la rivière et, sur l'autre rive, escalader les échelles métalliques qui franchissent le raidillon. La trace suit ensuite le fil d'une petite crête qui surplombe le cours de la rivière jusqu'à l'abri.

**De l'abri de la Corne du Diable au camp des Fougères (6 km – 3h 30)**

**8 Abri-refuge (GPS : 665865 – 7558579 ; alt. 355 m)** (hélistation) [> borne d'appel d'urgence ; quatre personnes] : le sentier abandonne progressivement la crête qui grimpe vers la Montagne des Sources pour monter lentement sur le flanc Sud de la Vallée de la Rivière Bleue. Il infléchit sa trajectoire vers le Sud, puis vers le Sud-Ouest et croise un petit creek. Il gagne un épaulement situé à environ 400 m d'altitude et descend en lacets vers un affluent.

**9 Creek (GPS : 665416 – 7557989 ; alt. 360 m)** : traverser l'affluent vers l'Ouest (> pierres glissantes), pour retrouver le sentier sur l'autre berge. Attaquer ensuite une longue montée en lacets sur le versant Nord du Pic du Rocher. Autour de 560 m d'altitude, la pente se couche lentement et le sentier franchit quelques mamelons noyés dans la forêt [> plusieurs beaux kaoris au fût cylindrique trônent, solitaires, dans la végétation]. Cheminer sur le faite.

**10 Crête des Géants (GPS : 664829 – 7557741 ; alt. 564 m)** : après une légère descente suivie d'une montée, atteindre un épaulement (GPS : 664564 – 7557605). Le sentier quitte ensuite le fil de la crête pour partir à flanc vers le Sud-Ouest. La montée devient plus progressive. Le sentier enlace la pente, se blottit au creux des ravins qui entaillent le versant et traverse plusieurs creeks régulièrement alimentés. Atteindre un petit confluent (point d'eau rarement sec) (GPS : 663554 – 7557219). Traverser et monter par une pente raide en direction du Nord-Ouest, vers un mamelon isolé dans la forêt, à 700 m d'altitude. Le sentier atteint une selle. Il continue de monter jusqu'à environ 800 m où il reprend son lent cheminement sur le flanc jusqu'à l'épaulement suivant. Amorcer un virage vers le Sud-Est. La montée est raide. À la sortie de la forêt, déboucher dans une lande de fougères. Gagner une intersection. Prendre à gauche pour rejoindre l'abri.

**Du camp des Fougères au refuge de la Mine Soleil (3,7 km – 1h 45)**

**11 Abri-refuge et hélistation des Fougères (GPS : 662675 – 7557079 ; alt. 815 m)** [> quatre couchages, eau, borne d'appel d'urgence] : pour continuer vers la Mine Soleil, revenir à l'intersection et prendre à gauche. Le sentier reprend sa montée jusqu'à 900 m. Traverser un creek (point d'eau le plus proche de l'abri des Fougères, parfois sec). Progresser ensuite autour de l'altitude 840 m et franchir plusieurs petits thalwegs qui entaillent le flanc. Puis l'itinéraire vire vers le Sud pour entamer la montée finale vers le col en tirant, sans indulgence, le marcheur vers le haut.

**12 Col (GPS : 660612 – 7556709 ; alt. 1119 m)** : le sentier bascule vers le Sud vers une intersection. Prendre à droite.

**13 Refuge (GPS : 660569 – 7556610 ; alt. 1110 m)** : situé dans une petite cuvette boisée, à proximité de l'ancienne Mine Soleil [> huit couchages ; quelques mètres en contre-haut, l'hélistation constitue un agréable belvédère pour contempler le spectacle de la nature (le GSM fonctionne)].

